

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

JEUDI 14 MARS 2024

COMPTE RENDU VALANT PROCES VERBAL

Etaient présents :

Membres élus : Mesdames et Messieurs Patrick VASSAL, Josiane DEVAUX DE MOURGUES, Justine PERONNET, Thierry GOBINO, Patrice VARLET

Membres nommés : Mesdames et Messieurs Gilbert LEPELTIER, Maryse GUYOMAR, Renaud GUILLEMARD, Simone LONG, Yvonne DANIELLOT, Nadine STARK CHOIGNON, Charles INGBERG

Membres représentés :

Vincent MORISSE par Patrick VASSAL, Michel FACCIN par Patrice VARLET

Membres absents : Danielle PROVOST

Secrétaire de séance : Catherine Leroy

Le quorum étant atteint, Monsieur le Vice-Président Patrick VASSAL ouvre la séance à 17H30.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} FEVRIER 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide : **A L'UNANIMITE**

- d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 1^{er} février 2024.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son Vice-Président et le secrétaire de séance à signer ledit procès-verbal.

2. DECISIONS DU PRESIDENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE PRISES SUR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration décide : **DE PRENDRE ACTE**

- des décisions n° 240001 à 240012 prises par le Président du Centre Communal d'Action Sociale.

3. RESIDENCE AUTONOMIE LES TILLEULS – TARIFS 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide : **A L'UNANIMITE**

- de fixer les tarifs 2024 applicables au 1er janvier avec régularisation des mois de janvier et de février sur le loyer du mois de mars 2024 ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son Vice-Président à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

4. BUDGET PRIMITIF 2024 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide : **A L'UNANIMITE**

- de procéder à la reprise anticipée des résultats 2023 avant adoption du compte de gestion et du compte administratif ;
- d'inscrire au compte 001 « résultat d'investissement reporté » en recettes, la somme de 14 314,38 € ;
- d'affecter à la section d'investissement au compte 1068 « autres réserves », la somme de 1 366,45 € ;
- d'inscrire à la section d'exploitation, en recettes, au compte 002 « excédent d'exploitation reporté », la somme de 352 570,04 € ;
- de dire que toutes ces sommes seront portées au budget primitif 2024 ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son Vice-Président à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

5. BUDGET PRIMITIF 2024 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINTE MAXIME

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide : **A L'UNANIMITE**

- de voter, chapitre par chapitre, les propositions nouvelles du budget primitif 2024 du CCAS, dont le détail est repris ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	VOTE BP		VOTE BP
Dépenses		Recettes	
011 CHARGES A CARACTERES GENERAL	425 745,02	013 ATTENUATION DE CHARGES	21 000,00
012 FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	3 420 580,00	70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES.SERVICES.MARCHANDISES	733 900,00
014 ATTENUATION DE PRODUIT	-	73 IMPOTS ET TAXES	-
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 612,00	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 960 900,00
66 CHARGES FINANCIERES	145 000,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	171 292,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	76 PRODUITS FINANCIERS	-
TOTAL MOUVEMENTS REELS	4 012 937,02	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	150 000,00	TOTAL MOUVEMENTS REELS	3 887 092,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	82 933,02	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	6 208,00
TOTAL MOUVEMENTS D'ORDRE	232 933,02	TOTAL MOUVEMENTS D'ORDRE	6 208,00
TOTAL	4 245 870,04	TOTAL	3 893 300,00
RESTES A REALISER 2023	-	RESTES A REALISER 2023	-
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 245 870,04	EXCEDENT REPORTE N-1	352 570,04
		TOTAL FONCTIONNEMENT	4 245 870,04

SECTION D'INVESTISSEMENT

	VOTE BP		VOTE BP
Dépenses		Recettes	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	100 000,00	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 136,45
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	100 000,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	-	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	-
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 495,02	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000,00	024 PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-
TOTAL MOUVEMENTS REELS	331 495,02	TOTAL MOUVEMENTS REELS	106 136,45
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	6 208,00	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	150 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	-	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	82 933,02
TOTAL MOUVEMENTS D'ORDRE	6 208,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	-
TOTAL	337 703,02	TOTAL MOUVEMENTS D'ORDRE	232 933,02
RESTES A REALISER 2023	15 680,83	TOTAL	339 069,47
TOTAL INVESTISSEMENT	353 383,85	RESTES A REALISER 2023	-
		EXCEDENT REPORTE N-1	14 314,38
TOTAL GENERAL	4 599 253,89	TOTAL INVESTISSEMENT	353 383,85
		TOTAL GENERAL	4 599 253,89

- d'autoriser l'encaissement d'une subvention de fonctionnement de 1 931 000 € du budget Ville au titre de l'exercice 2024 ;

- d'autoriser l'encaissement d'une subvention d'équipement de 100 000 € du budget Ville au titre de l'exercice 2024 pour le financement du capital de la dette ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou son Vice-Président à procéder, à compter du 1er janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ne pouvant pas dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou son Vice-Président à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Secrétaire de séance :



Président de séance :

